

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2019

SOUTENIR SERVICES DÉPARTEMENTAUX INCENDIE VALORISER SAPEURS-
POMPIERS - (N° 1649)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL42

présenté par
M. Viala, rapporteur

TITRE

Au titre de la proposition, après la dernière occurrence du mot :

« et »,

insérer les mots :

« l'engagement de sapeur-pompier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser le caractère non professionnel de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires.